

Le temps de l'analyse

Après avoir été élu, le nouveau conseil municipal a souhaité prendre le temps de l'analyse stratégique et du diagnostic avant de se lancer dans des projets conséquents pour ne « pas mettre la charrue avant les bœufs »
Aller trop vite pouvait conduire à une incohérence coûteuse et déstabilisante.

En matière stratégique, l'actualisation du [PLU](#) (Plan Local d'Urbanisme) était un préalable et une priorité. « Cette tâche a demandé plus de temps que prévu » a regretté Alain Bertani, maire adjoint

Le temps de l'analyse passé, il s'agira de planifier et de financer ces opérations sur un mode pluriannuel à la mesure des finances communales

En ordre de bataille

Afin de répondre à ces ambitions, la municipalité a dimensionné ses forces. Ainsi, la commission Urbanisme & travaux s'est vue réorganisée, séparant la partie Urbanisme - stratégique- de celle des travaux – plus opérationnelle-

Cette dernière a vu ses moyens renforcés *, disposant désormais de toutes les compétences (*photo d'une réunion de la commission*)

Daniel Coutable devenant conseiller délégué s'est vu confier toute la gestion des bâtiments, en particulier en termes de sécurité

Jean Pierre Dubas mettra ses compétences au service des projets structurants

Quant à **Daniel Antonioli**, il conservera sa mission en termes d'entretien communal et petits travaux courants

Daniel Diguët se voit confier l'administration et le secrétariat de la commission

Les dossiers en cours

En termes de projets structurants, la priorité a été donnée à la réhabilitation de la **rue de la Haie d'Epines** et de la partie de la **rue de l'Avenir lui étant** contigüe (*photo*)

L'ambition est de revoir l'ensemble depuis l'entrée de bourg afin de le rendre moins accidentogène que ce soit pour l'école ou les riverains. Il ne sera pas oublié de renouveler si nécessaire les réseaux en sous sol.

A partir d'un diagnostic complet - en cours-, la **rénovation de la voirie communale** sera planifiée. Ce dossier concernera aussi bien les revêtements que trottoirs, éclairage et réseaux. La municipalité sera aussi vigilante à ce que les voiries qui ne sont pas de sa responsabilité soient prises en compte. On pense ici à la CD 79 venant de la Bijude où il y a effectivement urgence.

Les **bâtiments communaux du Colombier** (*photo*) feront aussi partie de l'action communale. Outre les réparations dues à la vétusté de ces constructions multi centenaires, il sera question de mettre les locaux aux normes en termes d'accueil des personnes handicapées.

Dernière ambition municipale à l'étude, la réalisation **du lotissement de la rue du pot d'étain** reste aussi une priorité mais dans un espace de temps différent des autres projets, au vu des contraintes « administratives » inhérentes à ce type de projet

Ceci ne représente que la face émergée de l'iceberg « travaux », beaucoup d'autres initiatives ponctuelles et conjoncturelles sont et seront lancées au gré des besoins.

***Composition de la commission** placée sous l'autorité conjointe de **Mickaël Bertrand** et **d'Alain Bertani**

Jean Pierre Dubas

Daniel Antonioli

Daniel Coutable

Daniel Diguët

Bernard Guérandel

Joël Suzanne